

Bulletin De l'Air

Mensuel d'information sur la qualité de l'air en Tunisie

Editorial

La mise en place du système qualité occupe une place privilégié parmi les priorités nationales, en tant, que pilier fondamental du processus de développement global et durable du pays, l'amélioration de la performance de la gestion publique et le renforcement de la de la qualité des prestations fournies aux usagers et ceci dans le but de mieux servir le citoyen d'un côté et renforcer la compétitivité de l'entreprise d'un autre côté.

Et en concrétisation de la décision présidentielle de généraliser le système qualité à l'ensemble des services publics, et en vue d'être aux diapasons des nouvelles technologies afin de s'intégrer dans les processus internationaux, l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE), depuis un certain moment, a entamé sa démarche vers la mise en place graduelle du système management qualité au sein dans ces différents services.

Ainsi en 2010, après un travail collectif, la sous direction de surveillance de la qualité de l'air a été certifié Iso 9001 et ce comme un premier pas vers la standardisation de tout les services de l'Agence par la suite.

Le dossier de ce mois a été consacré à décrire la mise en place du Système Management Qualité ISO 9001 (Version 2008) au sein des services de l'ANPE chargés de suivi de la qualité de l'air.



Obtention de la certification ISO 9001

Dossier:

La mise en place du Système Management Qualité ISO 9001(V 2008) au sein des services de l'ANPE chargés de suivi de la qualité de l'air

INFOS

Visite des membres de la chambre des conseillers au super Site au parc el Mourouj

A fin de prendre connaissance des activités menées par les différents organismes sous tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), une délégation composée par des membres de la Chambre des Conseillers s'est rendue au Super Site d'el Mourouj où une présentation leur a été faite sur le travail accompli par le Réseau National de Surveillance de la Qualité de l'Air RNSQA.

Les dernières acquisitions (laboratoires mobiles de l'air ambiant et à l'émission), les résultats récents de mesure de la qualité de l'air réalisées par le laboratoire de référence installé dans le cadre du projet de coopération Tuniso-Coréenne ont été présentées .



Obtention de la certification ISO 9001

Dans le but de moderniser le processus de travail et de répondre aux nouvelles exigences des différents intervenants, l'ANPE a obtenu le certificat de conformité à la norme internationale sur le système de management de la qualité SMQ ISO 9001 (version 2008). Cette certification constitue le couronnement d'un travail accompli par une équipe digne .



Participation à la 8^{ème} journée régionale de Gafsa

La Direction de l'Hygiène du Milieu et de Protection de l'Environnement (DHMPE) relevant du Ministère de la Santé Publique, dans sa mission d'informer les citoyens sur les actualités nationales en matière de santé et d'environnement, a organisé la 8^{ème} journée régionale sur la santé et l'environnement à Gafsa sous le thème 'L'air et la santé'. L'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE) a pris part à cette manifestation en présentant le Réseau National de Surveillance de la Qualité de l'Air 'RNSQA' et les derniers résultats de mesures dans la ville de Gafsa enregistrés lors de la campagne de mesure menée par le laboratoire mobile de mesure de la qualité de l'air dans le cadre du choix du site de la station fixe. La journée était aussi une occasion pour présenter les possibles impacts sanitaires des polluants atmosphériques et le cadre législatif en vigueur.

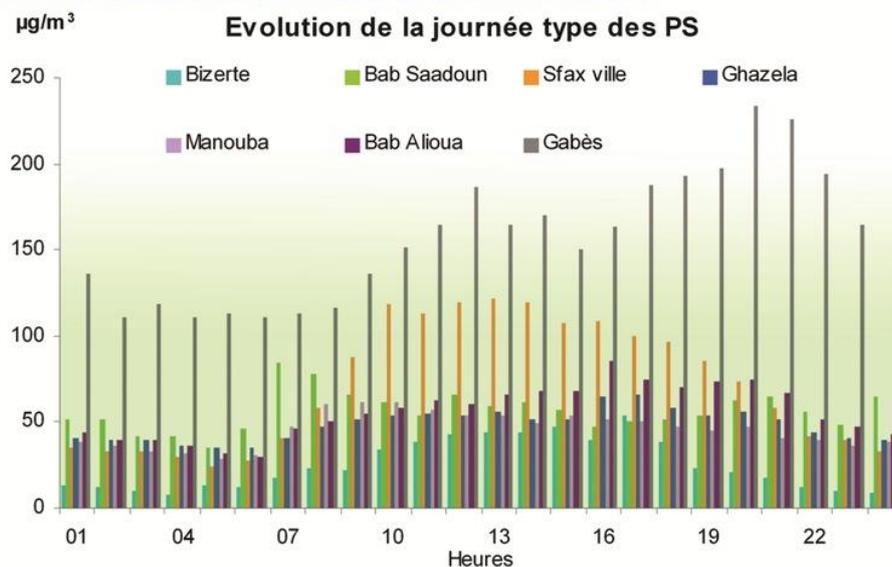


Les particules en suspension

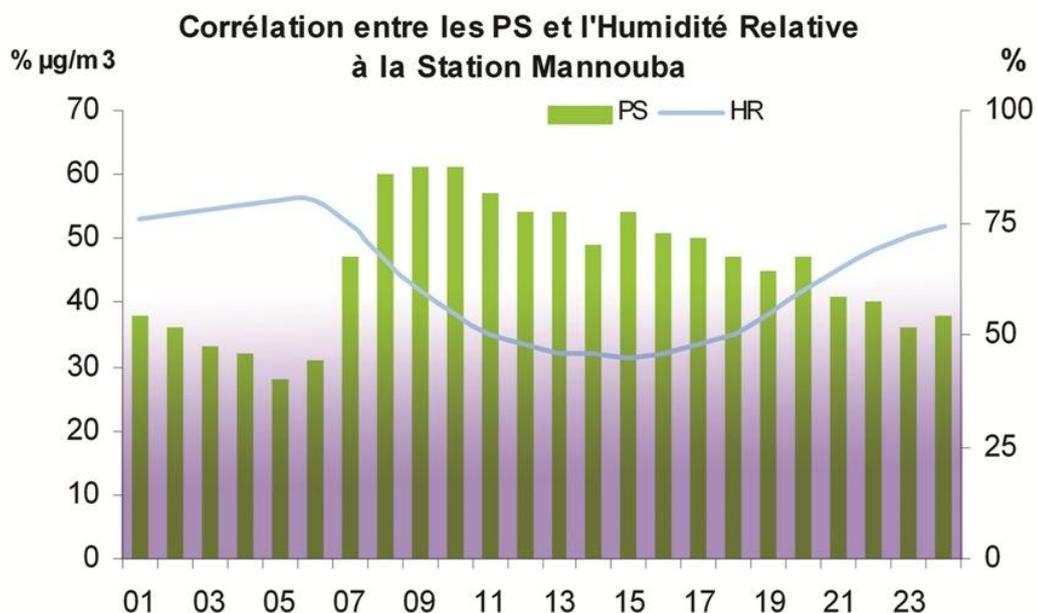
Le tableau ci-après récapitule les maximums des concentrations en particules solides enregistrés dans les différentes stations du réseau. Ainsi on note qu'au cours du mois de Mai il n'y a eu qu'un seul dépassement de la norme NT 106.04 relative aux particules solides et a été enregistrée à la station de Gabès.

PS	Normes tunisiennes en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			Maximum des concentrations en $\mu\text{g}/\text{m}^3$							
	Valeurs Guides	Valeurs limites	Autorisation de dépassement	Bz	Sf v	Sf bs	Ss	Kr	Gb	Gz	OMS
Moyenne 24 h	120	260	1fois/an	39	147	156	9	80	326	92	50

La courbe ci-après présente l'évolution de journée type des particules en suspension dans quelques stations. Ces courbes sont obtenues en calculant heure par heure les moyennes des concentrations tout au long du mois. Les concentrations les plus élevées sont dans la plupart des cas dues aux phénomènes de remise en suspension des particules suite à une accélération de la vitesse du vent.



La courbe ci-après montre l'anti-corrélation entre les concentrations en particules en suspension et l'humidité relative à la station de Mannouba. Ainsi on note qu'au cours de la journée lorsque l'humidité relative s'abaisse les concentrations en particules s'élèvent et vice versa au cours de la nuit.



BW: Bab alioua, Rd: Radés, Sf Bs: Sfax Banlieue Sud, BA: Ben Arous, Mn: Mannouba, Bz: Bizerte, Sf v: sfax ville, Ss: sousse, Kr: Kairouan
Gb : Gabès, Gz: Ghazela, Nh: Nahli, Mj: Mourouj, OMS: Organisme Mondiale de la santé.

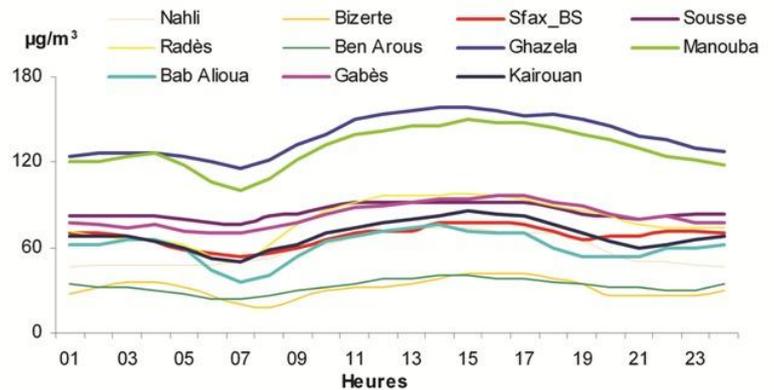
L'ozone

Le tableau ci-après récapitule les maximums des concentrations en ozone enregistrés dans les différentes stations du réseau. On note ici qu'aucun dépassement n'a été enregistré.

O ₃	Normes tunisiennes en µg/m ³			Maximum des concentrations en µg/m ³								
	Valeurs Guides	Valeurs limites	Autorisation de dépassement	BA	BW	Ss	RD	KR	BZ	Sf Bs	Gb	Gz
Moyenne 1h	150-200	235	2fois/an	60	106	122	122	122	66	116	138	182

Evolution de la journée type d'Ozone

Le graphique en face présente l'évolution de journée type de l'ozone dans quelques stations. Les concentrations les plus élevées sont généralement enregistrées entre 10h du matin jusqu'à 16h heures auxquelles les radiations solaires sont à leurs maximums favorisant ainsi la formation de l'ozone.



Maximum horaire en ozone



Cette courbe en face montre les maximums de concentration en ozone enregistrés dans quelques stations.

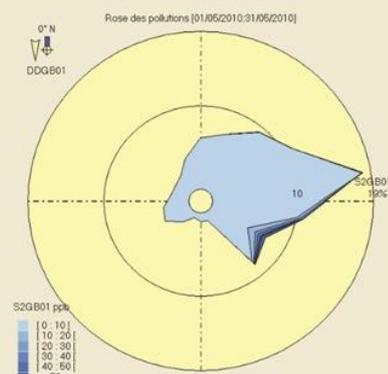
Les résultats enregistrés sont par ailleurs inférieurs aux valeurs limites consignées par la norme Nt 106.04 relative à l'ozone.

Le dioxyde de soufre

Le tableau en face récapitule les maximums des concentrations en dioxyde de soufre enregistrés dans les différentes stations du réseau. On note ici qu'aucun dépassement n'a été enregistré.

SO ₂	Normes tunisiennes en µg/m ³			Maximum des concentrations en µg/m ³				OMS
	Valeurs Guides	Valeurs limites	Autorisation de dépassement	Sf Bs	sousse	Bab Alioua	Gabès	
Moyenne 3h		1300	1fois/an	43	13	16	190	
Moyenne 24h	125	365	1fois/an	16	9	11	29	20

Ce graphique présente la rose de pollution du dioxyde de soufre dans la ville de Gabès. Les concentrations les plus fortes en dioxyde de soufre sont dans le secteur Nord-Est et parfois Sud-ouest correspondant à la direction du vent dominant au cours du mois de Mai.

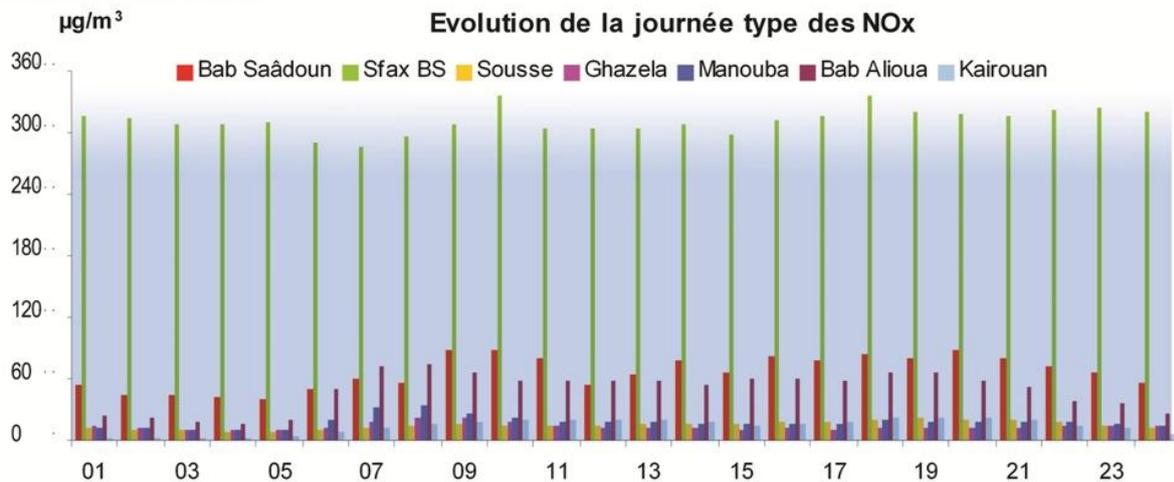


Le dioxyde d'azote

Le tableau ci-après récapitule les maximums des concentrations en dioxyde d'azote enregistrés dans les différentes stations du réseau. On note ici un léger dépassement des valeurs limites de la norme NT 106.04 relative au dioxyde d'azote qui a été enregistré à la station de Sfax banlieue sud.

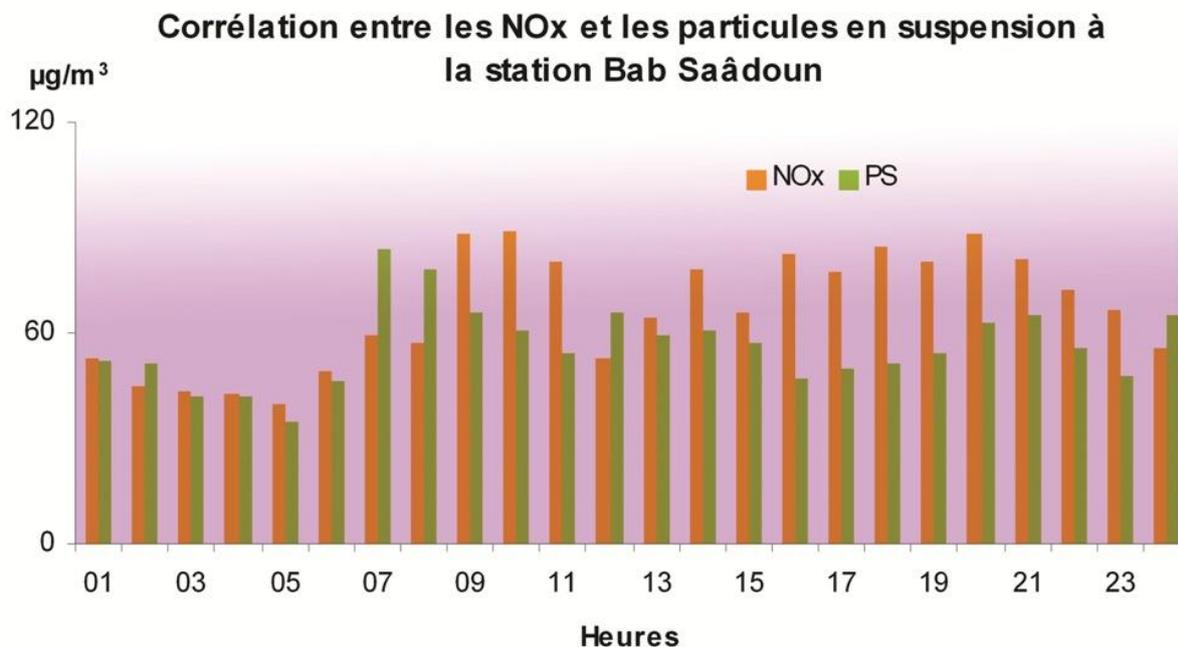
NO ₂	Normes tunisiennes en µg/m ³			Maximum des concentrations en µg/m ³						OMS
	Valeurs Guides	Valeurs limites	Autorisation de dépassement	Bw	Sf bs	Ss	Gb	Gz	Kr	
Moyenne 1h	400	660	1fois/30 Jours	133	1042	44	14	79	52	200

Le graphique ci-après présente l'évolution de la journée type du dioxyde d'azote durant le mois de Mai dans certaines stations du réseau. Les concentrations élevées en oxydes d'azote enregistrées dans quelques villes sont la résultante d'un trafic routier intense dans ces zones comme le cas de Bab Saâdoun et Sfax.



La courbe ci-après illustre l'évolution des oxydes d'azote et des particules en suspension dans la station de Bab Saâdoun.

La concentration en ces deux polluants s'élève au cours de la journée et ce en raison de la grande intensité du trafic automobile aux alentours de cette zone.



Dossier

La mise en place du Système Management Qualité ISO 9001 (V 2008) au sein des services de l'ANPE chargés de suivi de la qualité de l'air

Les performances de des services rendus aux citoyens par les entreprises publiques sont considérées comme élément important pour le développement d'un pays.

En Tunisie, plusieurs actions ont été entreprises pour améliorer la qualité des services publics soit par le renforcement de la décentralisation, la simplification des procédures et des circuits administratifs et la réduction des délais d'octroi des prestations rendues aux citoyens.

Ces diverses actions ont constitué une étape préliminaire pour le lancement d'un programme de mise à niveau de l'administration, touchant l'ensemble des aspects relatifs à la qualité de vie en raison du rôle primordial qui lui sont dévolus dans le renforcement de la compétitivité de l'économie nationale et la réalisation du développement global du pays.

Ainsi depuis l'année 2001, il y a eu lancement de l'expérience pilote de mise en place du système qualité selon les normes ISO 9001 version 2000 au sein d'un certain nombre d'administration et entreprises publiques.

Rappelant que la norme ISO 9001 (V 2008) s'applique aussi bien au secteur de la production qu'au secteur de service et dont l'objectif étant d'améliorer la performance de l'entité en s'appuyant sur la satisfaction des besoins des clients et l'amélioration continue des produits.

En 2004, la décision présidentielle de généraliser le système qualité à l'ensemble des services publics a été adoptée suite à laquelle une large concertation a été menée auprès des différents départements pour adopter un programme national de qualité des prestations administratives.

En 2007 il a été recommandé la généralisation du système qualité, la désignation de responsable qualité, la création d'une entité chargée de la qualité dans chaque département ainsi que l'adoption d'un référentiel spécifique aux activités administratives.

C'est dans cette démarche qui s'inscrit la mise en place graduelle du système management qualité au sein de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement.

La loi sur la qualité de l'air promulguée en 2007 a chargée l'ANPE du contrôle de la qualité de l'air en Tunisie, ainsi que la gestion du Réseau National de Surveillance de la Qualité de l'air (RNSQA) et l'élaboration des études et des Plans de Conservation de la Qualité de l'Air (PCQA).

Le RNSQA, qui a démarré en 1996, est un système cohérent permettant de prendre connaissance de la qualité de l'air, jour par jour, dans les zones les plus concernées par ce phénomène comme les grandes villes et les zones industrielles.

Une décennie de travail a déjà permis de mettre en œuvre 15 stations fixes, un laboratoire mobile de mesure de l'air ambiant, un laboratoire mobile à l'émission et 15 stations fixes de mesures de l'ozone en cours d'installation.

A court terme, il est envisagé d'étendre le réseau jusqu'à 30 stations, couvrant ainsi toutes les villes du territoire tunisien.

Le 18 Mai 2010 la Sous Direction du Suivi de la Qualité de l'Air (SDSQA) a été certifié selon la norme ISO 9001 (V2008) par l'organisme certificateur TÜV.

Dans un souci de la généralisation de ce processus, la Direction d'évaluation des études environnementales

est en cours de finalisation du processus pour la mise en place de son système management qualité 'SMQ' pour l'obtention du certificat ISO 9001 (V2008).

La mise en place du Système Management Qualité au sein de la SDSQA :

Dans cette démarche de mise en place du Système Management Qualité (SMQ) selon la norme ISO 9001 (V 2008), un manuel qualité a été élaboré pour définir les dispositions en matière d'assurance qualité ainsi qu'une politique qualité a été adoptée pour démontrer l'engagement de la Direction et en fixant quatre axes stratégiques :

- Répondre aux attentes et préoccupations des organismes de tutelle, des autorités locales et des autres parties intéressées et améliorer leur satisfaction;
- Améliorer la disponibilité et la qualité des informations émises
- Garantir des outils techniques fiables ;
- Intégrer le management de la qualité dans l'organisation des services compétents afin d'instaurer une dynamique de progrès et améliorer ainsi le fonctionnement interne par la réalisation des programmes préétablis;

Organisation de la Sous Direction de Surveillance de la Qualité de l'Air et ses processus

Le Système Management Qualité 'SMQ' de la Sous Direction de Surveillance de la Qualité de l'Air 'SDSQA' a respecté les exigences de la norme ISO 9001 (V2008) qui est basé sur deux piliers :

- l'approche processus, ainsi la SDSQA a mis en place des procédures, des instructions qui précisent les différents modes opératoires et les interactions entre les processus.

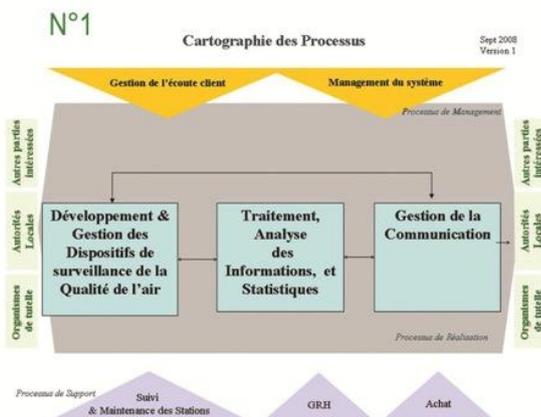
- le principe opératoire, respecter les normes de système de management de l'ISO en se basant sur la roue de PDCA (Plan, Do, Check, Act) afin d'assurer le développement durable du système qui permet l'amélioration continue des produits dans l'objectif d'accroître la satisfaction de nos clients par le respect de leurs exigences.

Actuellement, le système management qualité de la Sous Direction de Surveillance de la Qualité de l'Air est représenté par la Cartographie N°1 éditée depuis Septembre 2008. Cette Cartographie correspond à une schématisation des différents processus et leurs interactions au sein du département de l'ANPE. Ainsi, comme le montre le graphique ci après, nous notons bien les interactions des processus de réalisation dont notamment celui de développement et gestion des dispositifs de surveillance de la qualité de l'air, celui de traitement des informations et statistiques et la gestion de la communication avec les processus support (GRH, gestion de l'écoute client, achat...).

À l'horizon 2011 et compte tenu de la phase de croissance de la SDSQA, la Cartographie cible N°2 inclurait les nouvelles activités opérationnelles suivantes :

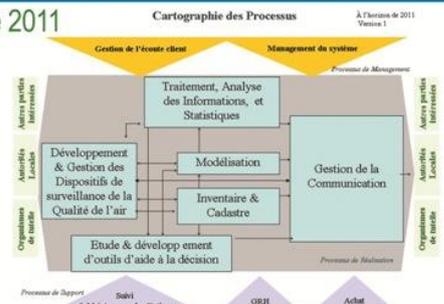
- Le processus de l'inventaire et cadastre
 - Le processus de modélisation
 - Le processus étude et développement d'outil d'aide à la décision
- Le SMQ évoluerait ainsi pour intégrer ces nouveaux processus et serait schématisé par la Cartographie 2011.

La Cartographie 2008



La Cartographie 2011

N°2



Pour chaque processus, un pilote est désigné. En effet, le pilote :

- est responsable de la surveillance de son processus,
- s'assure que le processus produit les résultats attendus par rapport aux objectifs fixés.

Le pilote d'un processus est le garant de son efficacité

Classification des processus :

Les processus au niveau de la SDSQA sont regroupés en trois catégories :

- Processus management qui gère le système
- Processus de Management du Système
- Processus de la Gestion de l'Ecoute Client
- Processus opérationnels qui fournissent les produits et les services « corps business »
- Processus de la Gestion et de Développement des dispositifs de Mesures de la Qualité de l'Air
- Processus de Traitement et Analyse Statistique
- Processus de la modélisation (en cours de développement)
- Processus de l'inventaire et du Cadastre (en cours de développement)
- Processus de Gestion de la Communication

• Processus supports qui fournissent les besoins des autres processus en matières de outillage, matériel et maintenance

- Processus d'Achat
- Processus Gestion des Ressources Humaines
- Processus Maintenance et Suivi des Stations

Le bénéfice de la certification ISO 9001 (version 2008) est donc entier même si elle exige un travail considérable à la fois dans la mise en place du SMQ mais également dans sa pérennisation. Assurer la continuité d'une telle démarche nécessite en effet un investissement constant et un travail de suivi quotidien de la part de tous les collaborateurs. Obtenir la certification ISO 9001 (2008) permet donc d'acquérir de solides et fiables méthodes de travail mais il va de soi que la certification ne s'arrête pas à obtenir un label mais cette certification est à utiliser et à vivre au quotidien et à tous les niveaux de l'échelle hiérarchique et dans tous les processus concernés.

Ainsi la certification permet de garantir un moment de réflexion et d'analyse des problématiques et des écarts enregistrés par rapport aux objectifs des processus fixés, afin de déterminer les actions correctives et préventives même.

Pour obtenir notre bulletin, veuillez nous renvoyer le coupon ci-après.

Agence Nationale de Protection De l'Environnement

“Réseau National de surveillance de la Qualité de l'Air” RNSQA

Centre Urbain Nord, 15, rue 7051 cité Essalem 2080-Tunis-B.P N°52 le belvédère ou par Fax : 71 232 811

Nom ou raison sociale.....

Adresse..... Code postal.....

Tél..... Fax..... E-mail.....

